

COMPTE RENDU DE SÉANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, *en session ordinaire*,
Lundi 3 Mai 2010 à 20 h 30.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICARDEAU, *Président de séance*, Patrice CHAPALAIN, Michel QUAIREAU, Valérie ROBART, Jean-Claude BIRON, Danielle FOUCHIER, Sébastien POTÉREAU, Jacques RIGALLEAU, Guillaume LOIZEAU, Sylvie GABORIT, Patrick MERLE, Joël GIRAUD, Nicole CHARRIER et Sylvia GUIHOT.

Absents et excusés : Mme et MM. Sébastien GUILLOT, Florence BONHOMMEAU (donne pouvoir à V. ROBART), Olivier ABILLARD (donne pouvoir à T. RICARDEAU) et Stéphane GILBERT.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GABORIT.

↳ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PALLUAU**

➤ **Compte rendu**

Nous n'avons pas reçu le compte rendu des réunions du 18 Mars et du 15 Avril 2010. Ils seront présentés à la prochaine réunion.

➤ **Schéma de Cohérence Territoriale**

Monsieur le Maire nous informe de la création du Syndicat Mixte "Marais Bocage Océan" dans le cadre du SCoT. Après avoir succinctement décrit les objectifs de ce projet, il nous informe qu'ont été élus Président de ce syndicat M. Serge RONDEAU, Maire de Challans. La Communauté de Communes du Pays de Palluau sera représentée par M. Philippe GADAIS, Maire de Palluau, en qualité de membre du Bureau, et lui-même en qualité de membre de la Commission d'appel d'offres.

↳ **VIE ASSOCIATIVE**

➤ **Réunion du 26 Avril 2010 pour la préparation du planning de la salle de sports**

Monsieur Patrice CHAPALAIN prend la parole et nous fait part du bon déroulement de cette réunion avec les associations sportives ligneronnaises concernant le planning d'utilisation de la salle de sports, pour la période de Septembre 2010 à Juin 2011. Pour cette 3^{ème} année, la Commission a réussi à satisfaire la majorité de toutes les associations sportives en regard de leurs souhaits. Pour deux d'entre elle, une autre réunion est prévue le 22 Juin 2010.

➤ **Subventions 2010 aux Associations hors commune**

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité le versement d'une subvention de 20,00 €** aux associations hors commune suivantes :

- Association Valentin Haüy,
 - Les Restaurants du Cœur,
 - Association des conjoints survivants (FAVEC),
 - Banque alimentaire de la Vendée,
 - Alcool assistance la Croix d'Or.
-

↳ COMMUNICATION, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET FORMATION

➤ Bulletin municipal de Mai 2010

En l'absence de Monsieur Sébastien GUILLOT, Monsieur Patrice CHAPALAIN prend la parole et nous fait part de l'état d'avancement du bulletin municipal de Mai 2010. La distribution est prévue fin Mai 2010.

Monsieur le Maire, après avoir échangé par Monsieur Sébastien GUILLOT, demande à la Commission d'établir une procédure simplifiée de préparation du bulletin afin de permettre le respect des délais et une meilleure efficacité.

↳ DÉVELOPPEMENT DURABLE

➤ Compostage : réponse de la Communauté de Communes de Palluau

Monsieur Guillaume LOIZEAU prend la parole et nous fait part de la réponse de la Communauté de Communes de Palluau à notre courrier concernant l'évaluation du compostage individuel et collectif. Cette requête avait été étudiée le 13 Avril dernier en Commission Environnement.

La Communauté de Communes, sous la responsabilité de Mademoiselle Marie TIGÉ, Ambassadrice du tri, mènera une enquête auprès des habitants du Canton. Elle permettra d'évaluer la pratique du compostage individuel ainsi que l'intérêt des habitants pour une solution collective.

↳ ÉCONOMIE, FINANCES ET TOURISME

➤ Cabinet Médical : location avec Madame BESSEAU, Infirmière

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité** la demande présentée par Madame Élodie BESSEAU, Infirmière libérale, et **précise que le montant du loyer** du local de la Maison Médicale **sera de 450,00 €** (dont 50 € de charge) **à compter du 1^{er} Mai jusqu'au 31 Décembre 2010.**

➤ Bouygues Télécom - Convention

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité l'avenant** au contrat de bail du 16 Juin 2004 présenté par **Bouygues Télécom** concernant la mise à disposition d'un emplacement (le clocher de l'église) pour la pose d'une antenne et **précise que la redevance annuelle sera indexée sur un taux fixe annuel de 1,5 %** à compter de ce jour.

➤ Taxe de séjour 2010

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité que les tarifs de la taxe de séjour pour l'année 2010 restent inchangés** et **précise** que la période de perception sera du 1^{er} Juin au 31 Août. Dorénavant, les tarifs seront fixés à la fin de chaque année.

↳ URBANISME, VOIRIE, ASSAINISSEMENT ET AGRICULTURE

➤ Renouvellement urbain

Monsieur le Maire et Monsieur Jean-Claude BIRON prennent la parole et nous font part de leur visite récente à St Hilaire de Loulay, réalisée dans le cadre de l'étude d'aménagement du centre bourg.

Ils proposent, en s'appuyant sur les acquis (PVIC 2006, orientations du Conseil municipal définies dans le P.A.D.D. en cours, implantation du pôle scolaire), d'élargir l'étude prévue initialement au seul aménagement des voies principales de centre bourg et ses entrées.

Une approche plus globale du renouvellement urbain, avec une concertation élargie, doit permettre de déterminer l'implantation de certaines zones d'activité (commerciale, habitat, loisirs,...), ainsi que les déplacements (piétons, cyclistes, automobiles, ...), et de planifier, séquencer ces travaux.

Une nouvelle réunion avec le CAUE, à laquelle seront invités tous les élus, va être fixée prochainement avec pour objectif d'élaborer la consultation (objectifs, cahier des charges). Celle-ci se situe dans le cadre d'une procédure adaptée en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre.

➤ **Cimetière - présentation de la situation**

Monsieur le Maire nous présente un histogramme de la situation du cimetière : concessions et cases funéraires disponibles.

Suite au procès verbal relatif à l'état d'abandon réalisé le 19 Février 2010, une évaluation des concessions potentiellement disponibles sous 3 ans a été faite.

La Commission va recevoir un architecte conseil du CAUE afin de travailler sur le projet d'extension du cimetière à l'emplacement prévu et examiner d'éventuels emplacements disponibles au cimetière actuel.

➤ **Compte de gérance SAUR - Année 2009**

Monsieur le Maire **donne lecture du récapitulatif de notre redevance assainissement 2009** présenté par la SAUR comme suit :
- au crédit de la Commune : 77 186,71 €,
- au débit de la Commune (règlement SAUR) : 30 423,43 €,
soit un solde créditeur de 46 196,14 €

➤ **Signalisation Commerçants/Artisans**

Le Conseil Municipal **donne à l'unanimité un accord de principe** concernant l'acquisition de panneaux de signalisation Commerçants/Artisans et le remboursement de ces dits panneaux par les demandeurs.

➤ **Balayage des rues**

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité le nouveau contrat présenté par l'Entreprise VEOLIA Propreté** de St Herblain concernant **le balayage des rues**, pour une **durée de 1 an renouvelable** par tacite reconduction (maximum 4 années), **à compter du 1^{er} Avril 2010**, pour une **rémunération forfaitaire annuelle de 4 685,90 € HT versée trimestriellement et révisée annuellement après concertation.**

➤ **Sécurité routière : limitation de vitesse**

En l'absence de Monsieur Stéphane GILBERT, Monsieur Jean-Claude BIRON prend la parole et nous fait par d'un courrier reçu de l'Agence routière de Challans concernant le résultat des comptages de circulation Route de La Garnache. Ces derniers montrent des vitesses moyennes en deçà de celles autorisées. Toutefois, en tenant compte des 15 % de véhicules dont la vitesse est supérieure à 70 km/h et afin de sécuriser le carrefour avec la voie communale Rue du Puits Châlon, il est proposé en attendant l'urbanisation du secteur, de limiter à 70 km/h la vitesse autorisée à 300 mètres de l'intersection à l'entrée de l'agglomération. Cette limitation de vitesse fera l'objet d'une demande d'arrêté de circulation.

➤ **Rapport et conclusion du Commissaire Enquêteur pour le parc éolien de Falleron**

Monsieur le Maire donne lecture **de la conclusion du Commissaire Enquêteur** concernant ce projet. Ce dernier **émet un avis favorable** concernant cette demande de permis de construire déposée le 19 Octobre 2006 par EnR GIE Falleron SAS et **précise** que cet avis comporte quelques recommandations : suivi avifaunistique et surtout chiroptérologique, protection des gîtes de parturition ou d'hivernage (chauve-souris).

➤ **Voirie - Acquisition de panneaux**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société BERGERAT MONNOYEUR** de Challans concernant **l'acquisition de plusieurs panneaux de chantier** pour un **montant total de 742,48 € TTC.**

↳ **AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE ET VIE CULTURELLE**

➤ **Procès verbal du Conseil de l'École Publique du 30 Mars 2010**

Madame Valérie ROBART prend la parole et donne lecture du procès verbal.

➤ **Pôle scolaire - Acquisition du terrain**

Le Conseil Municipal, suite à l'exposé de Monsieur le Maire et à la présentation de Madame Valérie ROBART, en charge du dossier, **valide le lieu d'implantation** pour la future construction d'un pôle scolaire (école communale, restaurant scolaire et garderie). **Il précise** que la négociation foncière concernant **tout ou partie du terrain cadastré section L n° 17 jouxtant l'École privée** n'ayant pas abouti, **il procède, pour ce projet estimé d'intérêt général, au lancement d'une procédure d'expropriation et décide de lancer un appel public à la concurrence** afin de nous aider dans les démarches administratives et judiciaires.

Résultat du vote à bulletin secret : 16 votants, 14 oui, 1 non et 1 blanc.

Monsieur Guillaume LOIZEAU quitte la séance à 22 heures 50.

➤ **École Publique "Arc en Ciel" - Acquisition Mobilier scolaire**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société CAMIF Collectivités** concernant l'acquisition de **2 lots de 4 couchettes empilables pour un montant de 263,12 € TTC**

↪ **BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GESTION DES SERVICES TECHNIQUES**

➤ **Services Techniques - Acquisition de barrières**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société ACCES Atlantique** de Saint Viaud (44) concernant l'acquisition de **25 barrières galvanisés pour un montant de 1 375,40 € TTC**

➤ **Rapport du contrôle des équipements sportifs et aires de jeux de SPORTEST**

Monsieur Jacques RIGALLEAU prend la parole et commente le rapport du contrôle des équipements sportifs et aires de jeux établi par la Société SPORTEST de La Chevrolière.

↪ **DIVERS**

➤ **Arrêté interdisant la consommation d'alcool sur le domaine public**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'un arrêté va être pris interdisant la consommation de boissons alcoolisées sur le domaine public dans les voies, places, parcs, jardins et dans les lieux désignés : Plan d'eau des Abras, Aire de pique-nique du Calvaire Breton, Mairie, Église et Complexe sportif et leurs abords de 18 heures à 6 heures.

↪ **QUESTIONS DIVERSES**

➤ **Bilan du contrôle effectué sur la sécurité des arrêts de cars**

En l'absence de Madame Florence BONHOMMEAU, ce bilan sera exposé à la prochaine réunion.

➤ **Travaux Rue du Fleureau**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité les devis** concernant la **réalisation de travaux de voirie Rue du Fleureau** suivants :

- **BOISARD TP** de La Mothe Achard pour un **montant de 4 316,36 € TTC**
- **NAULEAU Stéphane** de Froidfond pour un **montant de 4 111,67 € TTC**

➤ **Busage des fossés - Route du cimetière**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société AGTP** de St Christophe du Ligneron concernant la **réalisation de travaux de busage de fossés au Carrefour de La Salette** pour un **montant de 322,92 € TTC**.

➤ **Église - Vitraux**

Le Conseil Municipal **accepte le devis de la Société VITRAIL** de Remouillé (44) concernant **la réparation d'un vitrail (baie 9) à l'Église** suite à la tempête Xynthia pour un **montant de 9 075,39 € TTC et le remboursement de notre assurance d'un montant de 4 712,50 €.**

Résultat du vote à main levée : 15 votants, 11 oui et 4 abstentions.

➤ **Terrain de tennis - Acquisition équipements**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société EDEN COM** de Maulévrier (49) concernant **l'acquisition d'un brise-vent, de poteaux et d'un filet pour le terrain de tennis** pour un **montant de 1 633,74 € TTC.** La restauration du terrain de tennis avait été souhaitée par le Conseil Municipal des Jeunes en 2009 et certains utilisateurs.

➤ **Illuminations de Noël 2010**

Le Conseil Municipal **accepte le devis de la Société Jean-Yves LE MENÉ** de Auray (56) concernant **l'acquisition de guirlandes pour les illuminations de Noël 2010** pour un **montant de 1 146,72 € TTC.**

Résultat du vote à main levée : 15 votants, 14 oui et 1 abstention.

➤ **Salle des permanences - Acquisition de rideaux**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société DÉCORIAL** de Challans concernant **l'acquisition de rideaux pour la salle des permanences** pour un **montant de 479,22 € TTC.**

➤ **Salle polyvalente - Acquisition de chaises**

Le Conseil Municipal **accepte le devis de la Société OUESTOTEL** de Chauray (79) concernant **l'acquisition de 60 chaises Europa** pour la salle polyvalente pour un **montant de 1 815,53 € TTC.**

Résultat du vote à main levée : 15 votants, 14 oui et 1 abstention.

➤ **Terrain d'honneur de football - Électrovannes**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société ISS Espaces Verts** de Challans concernant le remplacement des électrovannes du terrain d'honneur de football pour un **montant de 6 950,20 € TTC.**

➤ **Entretien des bassins d'orage**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société AGTP** de St Christophe du Ligneron concernant **l'entretien de 4 bassins d'orage** pour un **montant de 1 674,40 € TTC.**

➤ **Services Techniques - Acquisition tracteur tondeuse**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société RURAL EXPERT** de Coëx concernant **l'acquisition d'une tondeuse frontale Kubota type F 3680** pour les services techniques pour un **montant de 30 258,80 € TTC.**

Pour extrait,
Affiché le 10 Mai 2010,
Le Maire, Thierry RICHARDEAU,